

le cœur de l'effervescence locale



OFFRE D'EMPLOI

MANŒUVRE (PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER)

Poste à temps complet permanent, quart de soir (16 h 00 à 23 h 45)
Direction des infrastructures

NOS AVANTAGES

Horaire de travail : 38,75 heures/semaine

Salaire horaire : 21,27 /h + 8 % (prime de rétention)

Augmentation des salaires prévus au cours des prochaines semaines (8,8%)

Prime de soir

Possibilité de temps supplémentaire

Vacances avantageuses (4 semaines après 1 an et congé pendant les Fêtes)

13 congés fériés

Congés de maladie monnayables

Régimes de retraite du gouvernement québécois (RREGOP)

Date d'entrée en fonction : Le plus tôt possible

QUALIFICATIONS REQUISES

- + Faire preuve d'une grande autonomie et sens des responsabilités;
- + Capacité à travailler physiquement et à déplacer des objets lourds de façon sécuritaire;
- + Capacité à lire et à comprendre les directives émises par la Direction.

MISE EN CANDIDATURE

Les personnes intéressées et possédant les qualifications requises sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitæ à l'adresse :

recrutement@cegepsi.ca.

Vous pouvez également nous contacter au 418 962-9848 poste 233

Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue. De plus, le Cégep de Sept-Îles est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi.

UN TRAVAIL AU CÉGEP DE SEPT-ÎLES, C'EST :



Œuvrer dans un milieu de vie dynamique incluant une salle de conditionnement physique, un gymnase et une bibliothèque



Faire carrière dans un milieu inclusif et respectueux



Bénéficier de mesures de conciliation travail/vie personnelle



Travailler à quelques minutes des principaux secteurs résidentiels

NATURE DU TRAVAIL

Votre travail consisterait à accomplir des travaux d'entretien ménager. Il comporte également le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel notamment dans le cadre de diverses activités au collège. La fermeture du collège et l'activation des système d'alarme feraient aussi parties de tes responsabilités.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- + Vous effectuez des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle balaie, passe l'aspirateur, lave, nettoie et cire, selon le cas, les tapis, les murs, les plafonds, les planchers, le mobilier et les grillages de ventilation de divers locaux, y compris des salles de toilette et de rangement d'équipements sportifs. Aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, elle ramasse et jette les rebuts et lave les vitres
- + À l'occasion, elle peut seconder la personne ouvrière qualifiée en manipulant les matériaux et objets lourds, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et fournissant les outils.
- + Elle déplace du mobilier, transporte et entrepose des marchandises et des matériaux et opère les équipements requis. Elle prépare les locaux de classe et les salles selon les dispositions demandées.

